



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

La société Marsa Maroc organise durant le mois de juin 2017 un concours pour le recrutement d'un **agent de maîtrise** selon le profil ci-dessous :

Réf	Poste	Effectif	Profils minimum demandés
04-06/ MM17	Administrateur de systèmes/SI	1	Diplôme : Technicien spécialisé (ISTA ou équivalent) Spécialité : Administration des Systèmes informatiques. Age : Moins de 35 ans à la date de publication de l'avis de concours. Expérience : 2 ans en administration de systèmes (active directory, configuration des serveurs, gestion des droits d'accès aux ressources, gestion des bases de données, gestion des sauvegardes, virtualisation des serveurs, supervision).

CONDITIONS DU CONCOURS

- Les candidats doivent être de nationalité Marocaine.
- Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
 - Fiche de candidature
Voir document joint à l'offre d'emploi sous le nom « استمارة الترشح بالفرنسية »
 - Demande manuscrite ;
 - CV ;
 - Photocopie de la CIN ;
 - Copie certifiée conforme à l'original du diplôme obtenu ;
 - Copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail ;
 - Une enveloppe timbrée contenant l'adresse de l'intéressé avec mention de la référence du poste pour lequel il postule.

- Les candidatures doivent parvenir sous pli fermé à la société Marsa Maroc, à l'attention de la Direction des Ressources Humaines sise à 175, Bd Zerktouni, Casablanca.
- Le dernier délai de dépôt des candidatures est fixé **au 1^{er} juillet 2017**.
- La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.marsamaroc.co.ma.
- Les candidats présélectionnés seront informés du lieu du concours.

MODALITES DE SELECTION :

- ❖ **Les candidats doivent veiller à ce que leurs dossiers parviennent à Marsa Maroc avant le délai butoir de leur dépôt, à savoir le 1^{er} juillet 2017.**
- ❖ Les candidatures incomplètes ou parvenues après le délai susmentionné ne seront pas prises en compte et **ne feront pas l'objet de suite de la part de Marsa Maroc.**
- ❖ **Les stages en cours de formation ne seront pas considérés comme des expériences professionnelles.**
- ❖ **Le concours comprend un test écrit suite à une présélection sur dossier des candidatures conformément aux critères suscités. Au terme de ce test, les dix premiers candidats seront retenus pour un test oral.**